

RÉUNION DU COMITE DE PROGRAMMATION  
COMPTE-RENDU  
Vendredi 30 avril 2021

**ASSISTAIENT – Collège public : 4 représentants**

Structure	Représentant	Nom
SPM	TITULAIRE	ALBRIEUX Alexandre
Département de la Savoie	TITULAIRE	HARS Rozenn
CC 4C	SUPPLEANTE	RANCUREL Marie-France
CC Porte de Maurienne	TITULAIRE	DEMONNAZ Jacky

**ASSISTAIENT – Collège privé : 8 représentants**

Structure	Représentant	Nom
MAURIENNE TOURISME	SUPPLEANTE	VINCENDET Florence
ABATTOIR DE MNE	SUPPLEANT	FALCOZ Denis
COOPERATIVES LAITIÈRES	TITULAIRE	MOLLARET Guy
SICA Beaufort	TITULAIRE	ROUX Daniel
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT	TITULAIRE	PERSONNAZ Matthieu
AURA Entreprises	TITULAIRE	PARIS Florian
Individuel	TITULAIRE	REYNAUD Jean Michel
Individuel / Kokocinelle	TITULAIRE	HILAIRET Gwenaël

**ASSISTAIENT EGALEMENT : 2 personnes**

Structure	Représentant	Nom
SPM	EQUIPE LEADER	ROMERO Christel NGUYEN Myriam

**ETAIENT EXCUSES : 7 personnes**

Structure	Représentant	Nom
CC 4C	TITULAIRE	BONNIVARD Pierre-Yves
CHAMBRE D'AGRICULTURE	SUPPLEANT	SCHOCH Martin
GROUPEMENTS AGRICOLES	TITULAIRE	MOUSSET Léonard
UNIONS COMMERCIALES & ARTISANALES	TITULAIRE	RITTAUD Mathilde
TERROIR DE MAURIENNE	TITULAIRE	PASCAL Jonathan
Conseil Régional	CHARGÉE DE MISSION	HENRY Marine
CONSEIL DÉPARTEMENTAL	CHARGÉE DE MISSION	COGNET Sylvie

14 personnes étaient présentes au Comité de Programmation du 30 avril 2021.

12 ayant voix délibérante (soit 63 % des membres ayant voix délibérante) dont 8 appartenant au Collège Privé (67 % des votants de la séance).

⇒ **Principe du double quorum respecté.**

Monsieur **Alexandre ALBRIEUX**, Président du GAL Maurienne, Vice-Président au Syndicat du Pays de Maurienne en charge de l'Agriculture, accueille les participants.

## **ORDRE DU JOUR :**

---

1. Validation du compte rendu précédent
2. Actualités, suivi et avancement
3. Proposition de modifications
4. Sélection de projet
5. Programmation de projet
6. Questions diverses & prochains RDV

PIECES JOINTES au présent compte rendu : Diaporama de présentation

### **1. Validation du compte rendu du précédent Comité de programmation**

---

Monsieur ALBRIEUX demande aux membres de se prononcer sur le compte-rendu du dernier Comité de Programmation ; celui-ci est validé à l'unanimité des membres présents.

Tous les documents liés au programme se trouvent sur le site du SPM : <http://leader.maurienne.fr>

Les comptes-rendus des comités de programmation se trouvent en bas de page dans la rubrique « Documents à télécharger ».

### **2. Actualités, suivi et avancement du programme**

---

#### **2.1 Actualités**

##### Enveloppe de transition 2021-2022

- 2021-2022 : la sollicitation d'une enveloppe de 492 482 € de FEADER supplémentaire pour continuer la mise en œuvre de la stratégie locale a été accusée de réception par la région.
- Il y a 29 millions d'euros à attribuer aux GAL de la région AURA.

##### Programmation européenne 2023-2027

L'appel à manifestation d'intérêt est reporté après les élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021.

##### Marine Henry

La chargée de mission Région en charge du suivi du GAL Maurienne quitte momentanément ses fonctions pour un heureux évènement à partir du mois de juin. Elle devrait être remplacée.

#### **2.2 Suivi**

##### Auberge de Bellecombe

Ajustement d'une dépense présentée dans la demande d'aide de l'Auberge de Bellecombe : Célia Jacquemmoz souhaite acquérir une éolienne en lieu et place du groupe électrogène initialement prévu (coût équivalent)

- ➔ **Le comité de programmation approuve cette modification sous réserve du respect de la réglementation.**
- ➔ La demande d'autorisation au Parc National de la Vanoise doit être renouvelée
- ➔ Gwenaël Hilairet est disponible pour partager son expérience personnelle sur cet investissement dont l'efficacité et le bon fonctionnement questionnent.

##### Erratum compte rendu du Coprog de décembre 2020

La programmation de FEADER sur la mesure 19.4 / Animation pour l'année 2020 validée lors du comité de programmation de décembre 2020 n'a pas été mentionnée dans le compte-rendu. Cette omission a été corrigée et le compte rendu en ligne remplacé.

#### **2.3 Proposition de modifications**

**Le comité de programmation vote à l'unanimité les modifications suivantes :**

### La composition du comité de programmation

L'ajout de Virginie CERUTTI comme suppléante à Florian PARIS pour l'agence Auvergne Rhône Alpes Entreprise.

### Fiche action 1, sous action 2 : production

Afin de préciser le cadre d'intervention des aides du programme LEADER sur des projets d'irrigation, les modifications suivantes sont votées :

- Rubrique 3 - Description de l'action : Ajout de « Tous types de travaux sur les biens et le patrimoine immobilier, y compris les terrains agricoles à mettre en valeur pour dynamiser l'agriculture en place »
- Rubrique 7 - Dépenses éligibles : Ajout de « Travaux et aménagement de terrains agricoles : irrigation et raccordement »
- Rubrique 8 - Conditions d'éligibilité : Ajout de la même ligne de partage (200 000 € de dépenses éligibles) avec la mesure 4 .15

## 3. Sélection de projets

CRITERES DE SELECTION		GAEC Au jardin de Maurice	Société d'exploitation de l'Abattoir	Syndicat de Pays de Maurienne COOPERATION
A	Niveau d'intégration dans les objectifs du programme	3	3	3
B	Efficienc e du projet	3	3	3
C	Logique de mise en réseau	2	3	3
D	Respect l'environnement et valorisation ressources	2	3	3
E	Les pratiques novatrices	2	3	2
F	Rentabilité & viabilité économique	2	2	
G	Origine de la matière première (0 disqualifiant si 0 au critère H)	3	3	
H	Commercialisation des produits (0 disqualifiant si 0 au critère G)	3	3	
F	Sens et qualité de l'action de coopération			3
<b>Note finale</b>		<b>20/24</b>	<b>23/24</b>	<b>17/18</b>
Remarque		<b>Projet sélectionné 11 votants* dont 7 privés</b>	<b>Projet sélectionné 12 votants** dont 8 privés</b>	<b>Projet sélectionné 10 votants*** dont 8 privés</b>

\* Avant arrivée de Florence VINCENDET puis \*\* Après arrivée de Florence VINCENDET

\*\*\* Départ de Mme HARS et abstention de M. ALBRIEUX car dossier porté par le SPM

#### **GAEC Au jardin de Maurice :**

**Le projet est sélectionné sous réserve de la non-opposition à la réalisation des travaux suite à la déclaration préalable déposée en mairie.**

L'estimation de la valeur de l'exploitation agricole au moment de la transmission devrait tenir compte des subventions publiques investies et considérer uniquement l'autofinancement des investissements.

#### **Société de gestion de l'abattoir :**

La présentation en comité de programmation a été l'occasion de soumettre à l'échanges les questions relatives au bien être animal et à celui des agents de l'abattoir.

Les investissements récents et à venir dans cet outil sont essentiels, mais ne suffisent pas : a été soulevé le besoin d'avoir de l'ingénierie d'animation pour accompagner et coordonner des projets autour des filières viande, notamment bovine, afin de pérenniser le tonnage.

## 4. Programmation

Le comité de programmation vote à l'unanimité les montants de FEADER suivants :

### Fiche action 4 coopération

Montant programmé ce jour : **11 426.06 €** de FEADER

Projet : coopération avec le GAL Escartons e Valli Valdesi

Porteur : Syndicat de Pays de Maurienne

Cofinancement : Syndicat de Pays de Maurienne

### Fiche action 2 : commercialisation

Montant programmé ce jour : **40 000 €** de FEADER

Projet : Equipements pour le stockage et la transformation de produits locaux

Porteur : Ferme du XXIII

Cofinancement : Région AURA

Montant programmé ce jour : **19 282 €** de FEADER

Projet : Rénovation et acquisition d'un système d'étuvage

Porteur : SARL Le Pontet

Cofinancement : Région AURA

**PROCHAIN COMITE DE PROGRAMMATION**  
**Dédié à l'évaluation du programme**  
**Vendredi 28 mai 2021**

Alexandre ALBRIEUX  
Président du GAL Maurienne  
Vice-Président du Syndicat du Pays de Maurienne



## ANNEXE : ETAT D'AVANCEMENT AU 30/04/2021

Fiches actions	MAQUETTE POST-AVENANT		PROGRAMMATION		SELECTION		CONSO MMATION		DOSSIERS PROGRAMMES ET SOLDES		TOUS DOSSIERS		% conso	Enveloppe dispo post-avenant
	Total enveloppe FEADER (enveloppe initiale + enveloppe complémentaire)	NB dossiers	Montants programmés	NB dossiers	Montants validés en sélection	NB dossiers	Montants sollicités dans de mande de solde	NB dossiers	Estimation montants réservés (prog - payé)	TOTAL dossiers	Estimation tot montants réservés (sélectionnés - prog - payé)	NB dossiers		
FA1	420 750 €	12	200 437 €	12	178 343 €	3	203 734 €	15	404 171 €	27	582 514 €	30	138%	-161 764 €
FA2	432 750 €	7	141 531 €	7	103 068 €	2	271 791 €	16	413 322 €	23	516 390 €	25	119%	-83 640 €
FA3	148 750 €	1	4 845 €	1	0 €	0	63 319 €	4	68 164 €	5	68 164 €	5	46%	80 586 €
FA4	63 750 €	1	11 426 €	1	0 €	0	0 €	0	11 426 €	1	11 426 €	1	18%	52 324 €
FA5	413 000 €	0	0 €	0	0 €	0	306 883 €	5	306 883 €	5	306 883 €	5	74%	106 117 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 479 000 €</b>	<b>21</b>	<b>358 239 €</b>	<b>21</b>	<b>281 411 €</b>	<b>5</b>	<b>845 728 €</b>	<b>40</b>	<b>1 203 966 €</b>	<b>61</b>	<b>1 485 377 €</b>	<b>#</b>	<b>100%</b>	<b>-6 377 €</b>